



## FORMULAIRE D'ADHESION 2018-2019

**RENSEIGNEMENTS****ADHERENT****Nom :**

Date de naissance : / /

**Prénom :**Sexe : F H **PARENT OU TUTEUR (en cas de minorité)****Nom :**

Lien : Mère Père Tuteur

**Prénom :**

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél domicile :

Tél portable :

Email :

**FORMULE SOUSCRITE**

Groupe	Tarif à l'année	Tarif par trimestre
Hine Iti - Fille (-12 ans)	170 €	60 €
Hine Ura - Ado (-18 ans)	170 €	60 €
Hine Toa - Garçon	100 €	40 €
Vehine Tau - Femmes (tous niveaux)	250 €	90 €
Vehine Nui - Mamans (+ 35 ans)	100 €	40 €

Mode de paiement :

Espèces Chèques\* Chèques sport 

Famille : -15% sur le montant total

**Pièces à fournir :** 1 photo d'identité et un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse

\* Possibilité de paiement échelonné en 2 ou 3 fois sans frais. Fournir la somme totale lors de l'inscription sur des chèques multiples à l'ordre de Vehine Ori Tahiti.

**TOTAL :** €**Paiement échelonné -> uniquement par chèques**

CATEGORIE	TARIF à l'année	MONTANT		
		1 FOIS (Mois Inscription = Mois 1)	2 FOIS (Mois 1/ Mois 2)	3 FOIS (Mois 1/ Mois 2/ Mois 3)
Hine Iti – Fille (- 12 ans)	170 €	170 €	85 €/ 85 €	60 €/ 55 €/ 55€
Hine Ura – Ado (-18 ans)	170 €	170 €	85 €/ 85 €	60 €/ 55 €/ 55€
Hine Toa - Garçons	100 €	100 €	50 €/ 50 €	40 €/ 30 €/ 30€
Vehine Tau – Femmes (tous niveaux)	250 €	250 €	125 €/ 125€	84 €/ 83 €/ 83€
Vehine Nui – Mamans ( + 35 ans)	100 €	100 €	50 €/ 50 €	40 €/ 30 €/ 30€

**Horaires et Lieu**

VEHINE TAU	VEHINE TAU	HINE ITI / HINE URA	VEHINE NUI	TAMATOA
<b>Mardi</b> <b>19h00-20h30</b> Gymnase Régis Racine 20 rue Louis Delplace 93700 DRANCY	<b>Mercredi</b> <b>20h30 - 22h00</b> Gymnase Joliot Curie 107 avenue Jean Jaurès 93700 DRANCY	<b>Judi</b> <b>17h00 -18h30</b> Gymnase A.Delaune 21 rue Pierre et Marie Curie 93700 DRANCY	<b>Samedi</b> <b>14h00-15h30</b> Salle Foyer Daisy 35 rue Daisy 93700 DRANCY	<b>Samedi</b> <b>10h00-12h00</b> <b>(2 samedi par mois)</b> 5 rue Saint Blaise 75020 PARIS

**ADHESION MEMBRE ASSOCIATION** J'accède au cours de danse et je deviens automatiquement membre de l'association Je n'accède pas aux cours de danse, mais je souhaite participer à la vie de l'association**COTISATION Annuelle : 15€**Mode de paiement : Espèces Chèques\*\* 

\*\*Règlement par chèques à l'ordre de Vehine Ori Tahiti

Fiche d'inscription Paiement Photo Certificat Médical Reçu adhésion

# **CONDITIONS GENERALES DE L'ADHESION**

## **1. Préambule**

Les conditions générales de l'adhésion ont pour objet de définir les engagements moraux qui régissent entre les membres de l'association, les responsables et l'association elle-même. Ils doivent être connus et signés par tout adhérent de l'association lors de son adhésion.

## **2. Participation aux événements**

En fonction de l'adhésion souscrite, J'accepte Je n'accepte pas  
De participer aux événements de l'association (spectacles, animations), incluant des activités culturelles (confection des costumes, tenue de stand lors de prestations).

## **3. Droit à l'image**

J'autorise Je n'autorise pas  
L'association VEHINE ORI TAHITI à utiliser mon image ou celui de mon enfant sur tout support destiné à la promotion des activités de l'association, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la durée de la saison en cours.

## **4. Modalité de résiliation**

### Résiliation à l'initiative de l'adhérent

La demande de résiliation à l'initiative du membre est possible. Le retrait de l'association n'ouvre lieu à un remboursement de l'adhésion que s'il est effectué dans le mois, suivant l'inscription, sans participation préalable au cours de danse ou à la vie de l'association.

Ce délai passé, un remboursement partiel de la cotisation envisageable sous réserve d'un certificat médical attestant de l'impossibilité de la pratique à la danse pour l'avenir ou d'une attestation de changement de domicile.

### Résiliation à l'initiative de l'association

L'abonnement est résilié de plein droit par l'association aux motifs suivants :

- En cas de fraude dans la constitution du dossier d'abonnement, fausse déclaration ;
- En cas de défaut de paiement, étant précisé qu'un premier incident de paiement donne lieu à la suspension provisoire de l'adhésion dans l'attente de la régularisation de la situation.

## **5. Accident**

J'autorise Je n'autorise pas  
Le professeur et les responsables de l'association à prendre toute disposition en cas d'urgence.

## **6. Assurance**

L'association est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de son personnel.  
Cette assurance a pour objet de garantir l'association contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourues au titre des dommages causées à autrui du fait de l'exploitation : dommages corporels, matériels, immatériels.

## **7. Confidentialité**

A l'occasion des présentations de projets culturels, les membres sont amenés à prendre connaissance d'informations confidentielles dont la divulgation, sans autorisation des responsables de projet, pourrait porter atteinte aux projets culturels de ce dernier.

En conséquence, tout membre s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les informations

confidentielles auxquelles il aurait accès lors de sa participation aux activités. Il s'engage aussi : à ne pas révéler, exploiter, publier ou transmettre à un tiers, directement ou indirectement, tout ou partie de ces informations confidentielles (quel que soit le support) , sans l'autorisation de la responsable de projet, sous quelque forme que ce soit, ou pour quelque motif et à quelque moment que ce soit. Il maintiendra sous sa garde et à tout moment, les informations confidentielles communiquées ou révélées.

En cas de non-respect de ladite charte de confidentialité, les membres de bureau pourront prononcer la radiation de l'adhérent concerné. Le président en informera les autres adhérents de l'association sans être tenu de préciser les motifs de la décision.

## **8. Règlement intérieur, de sécurité et d'hygiène**

Le membre déclare se conformer au présent règlement intérieur, y adhérer sans réserve, ni restriction et respecter les consignes suivantes :

- Le dossier d'adhésion sera considéré comme définitif dès lors que la fiche d'inscription aura été remplie et signée, ainsi que les pièces à fournir jointes, et que le règlement de l'adhésion aura été effectué.
- L'accès au cours de danse ou atelier à thème est réservé aux adhérents.
- Il est interdit de faire entrer une personne non abonnée pendant les heures de cours.
- Pour le respect de chacun, il est demandé d'être ponctuel afin de ne pas perturber les cours.
- Il est recommandé aux adhérents d'être le plus assidu possible en cours pour évoluer et progresser.
- L'association se réserve le droit d'exclure un adhérent pour manque de discipline et de non-respect envers son professeur ou des autres adhérents.
- L'association ne rembourse pas les abonnements sauf si un justificatif est présenté.
- En fin de spectacle, l'association récupère les costumes, confectionnés par le membre lui-même et/ou les bénévoles. Par contre, si l'adhérent souhaite résilier son adhésion en cours de saison, il est prié de retourner son costume fini ou non, auprès de la directrice artistique. Une attestation lui sera remise après la réception et vérification du costume effectuée entre les deux parties.
- Il est strictement interdit de fumer ou vapoter à l'intérieur des salles
- Les personnes accompagnant les enfants doivent s'assurer de la présence du professeur avant de les laisser et doivent être à l'heure pour les récupérer, de plus ils ne sont pas autorisés à assister aux cours.
- L'association ne peut être tenu responsable de tout vol d'affaires personnelles et/ou objets de valeur qui peut avoir lieu dans les locaux. Il est vivement recommandé aux adhérents de faire preuve de vigilance.
- Chaque membre s'engage en cas d'accident dont il serait témoin à prévenir la responsable du jour afin d'alerter les secours.
- L'association se réserve la faculté de modifier les jours et heures d'ouverture. Ceux-ci font l'objet d'un message diffusé sur réseaux sociaux via Facebook.

NOM, DATE ET SIGNATURE DE L'ADHERENT/PARENTS (en cas de minorité)

« **Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales de l'adhésion et m'engage à m'y conformer** »